

**EXTRAIT DU REGISTRE  
DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL  
MUNICIPAL**

N° DELIB\_2023\_60

L'an deux mil vingt-trois, le dix-huit décembre, le Conseil Municipal de la commune de Montélier, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, sous la présidence de M. VALLON Bernard.

Nombre de Conseillers Municipaux en exercice : 27

Date de convocation du Conseil Municipal : 12/12/2023

Présents : MM. VALLON, AUBERT, BRUNET, CALLEJA, DELOLY, GREGOIRE, GUILHOT, JULIEN, VARACCA, VIOSSAT

MMES BLANC M. Françoise, MAIRE, ORAND, PERROT, TANIOS,

Excusés ayant donné pouvoir : MM. ESTEVES (pouvoir à M. VALLON), HERVIOU (pouvoir à M. VARACCA),

MMES BLANC Christine (pouvoir à Mme BLANC M. Françoise), PACHOUD (pouvoir à Mme ORAND), RACHON (pouvoir à M. JULIEN), RIVATON (pouvoir à Mme MAIRE)

Excusés : M. BOINOT, LAURENT et MMES COUTURIER, GLAZKOFF, LAURENCO, NAZZI

Secrétaire de séance : MME ORAND

**Objet : Achat de terrain : parcelle YK6**

*Domaine d'intervention : 3-1-2 - Domaine et patrimoine - Acquisitions de 0 à 75 000 €*

Dans le cadre de l'aménagement de la RD 119 et 143, la commune de Montélier a l'opportunité d'acheter la parcelle YK6 d'une surface de 6 361 m<sup>2</sup>

Après accord avec les propriétaires en indivision de cette parcelle, la cession est proposée au prix de Trente et un mille huit cent cinq (31 805) euros TTC auxquels viendra s'ajouter les frais notariés.

Monsieur le Maire rappelle que l'avis de France Domaine n'est pas exigé depuis le 1er janvier 2017 (cf. arrêté du 5 décembre 2016). En effet, sont considérées comme réglementaires les seules demandes d'évaluation concernant des projets d'acquisitions d'immeubles d'un montant égal ou supérieur à 180 000 euros,

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré :

- Approuve l'achat proposé pour la somme de Trente et un mille huit cent cinq (31 805) euros TTC et l'ensemble des frais de vente,
- Autorise le Maire à prendre toutes les mesures nécessaires à l'exécution de la présente délibération.

Fait et délibéré en mairie, les jour, mois et an que dessus.

Vote pour : 21 Contre : 0 Abstention : 0

Au registre sont les signatures.

Pour copie conforme.

Montélier, le 18/12/2023

Le Maire,



Bernard VALLON

